

Jonquière luttâ jusqu'au bout pour sauver ses transports dont un convoi parvint à échapper. Mais lui-même fut enfin forcé d'amener son pavillon et fut conduit prisonnier en Angleterre. Quarante ans auparavant, en 1706, il avait eu le même sort, après avoir tenté de s'emparer d'un vaisseau anglais, armé de soixante canons.

Les Anglais lui rendirent difficilement la liberté. Il put enfin s'embarquer de nouveau pour le Canada et y prendre possession de son commandement, après une navigation de soixante-quatorze jours.

Malheureusement le régime du monopole commercial, établi dans cette colonie, était radicalement vicieux. M. de la Jonquière en voulant le corriger se créa des difficultés avec les intéressés.

Il essaya de fixer au Canada des officiers réformés en leur accordant des concessions de terre. Parmi ces concessionnaires, nous trouvons le chevalier de Repentigny, enseigne dans les troupes canadiennes que nous reconnaissons pour un de nos compatriotes. La mesure prise alors par M. de la Jonquière a été critiquée par certains historiens, mais il nous semble qu'elle mérite, au contraire, des louanges. Il protégea constamment nos nationaux, parmi lesquels se trouvaient bon nombre de nos compatriotes du Perche et de la Normandie. Il accueillit également avec faveur les Acadiens français (1) qui lui demandèrent à s'établir au Canada pour échapper à la tyrannie des Anglais, devenus maîtres de leur pays. Parmi les faits qui font le plus d'honneur à l'administration de M. de la Jonquière, il faut citer encore les travaux de canalisation qu'il fit exécuter sur la rivière de Catharacouy et l'exécution de la carte de la Belle-Rivière, son projet d'établissement d'une imprimerie pour la publication des actes du gouvernement, et le pavage des rues de Québec. Le 15 octobre 1731, il avait demandé son rappel, le 17 mars suivant, il expirait. Son corps fut enterré à Québec, dans l'église des Récollets.

Son neveu de la Jonquière de Taffanel, commandant de l'*Émeraude*, qui après le désastre du cap Finistère, put ramener un

(1) J'ai moi-même consacré au souvenir des Acadiens une note publiée dans la *Revue de l'Annis, de la Saintonge et du Poitou*. Il en a été fait un tirage à part sous ce titre : *Note sur les Acadiens, présentée à Nosseigneurs du Clergé de France assemblés à Paris, au mois de juillet 1775*. Nîort, L. Clouzot, 1867, in-8°, 6 p.